

DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE
ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile Zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 09 février 2024

FRENCH TECH DU
GENEVOIS FRANÇAIS :
BILAN 2023 ET ADOPTION
DE LA CONVENTION DE
PARTENARIAT 2024

N° CS2024-10

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 44
Nombre de délégués
Présents : 26
Pouvoirs : 6

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf février deux mille vingt-quatre à douze heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps sous la présidence de Monsieur Christian DUPESSEY, Président,
Convocation du : 02 février 2024

Secrétaire de séance : Vincent SCATTOLIN

Membres présents :

- Délégués titulaires :

M. Vincent SCATTOLIN – Mme Christine DUPENLOUP – M. Patrice DUNAND – Mme Aurélie CHARILLON - M. Max GIRIAT - M. Denis MAIRE – M. Pierre-Jean CRASTES – Mme Chrystelle BEURRIER – Mme Claire CHUINARD - M. François DEVILLE – M. Jean-Claude TERRIER – M. Patrick ANTOINE - M. Gabriel DOUBLET – M. Christian DUPESSEY – M. Julien BOUCHET
Mme Carole VINCENT - M. Claude THABUIS – M. Pierrick DUCIMETIERE - Mme Catherine BRUN – M. Benjamin VIBERT – M. Sébastien JAVOGUES – Mme Nadine PERINET

- Délégués suppléants :

M. Christian AEBISCHER, suppléant de M. Jean-Luc SOULAT – M. Bernard VUAILLAT, suppléant de Mme Isabelle HENNIQUAU – M. Marc MENEGHETTI, suppléant de M. Florent BENOIT – M. Christophe MAYET, suppléant de M. Régis PETIT

- Délégués représentés :

M. Daniel RAPHOZ donne pouvoir à M. Patrice DUNAND – M. Michel MERMIN donne pouvoir à Mme Carole VINCENT - M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER – M. Claude MANILLIER donne pouvoir à M. François DEVILLE- M. Bernard BOCCARD donne pouvoir à M. Denis MAIRE - M. Hubert BERTRAND donne pouvoir à Mme Christine DUPENLOUP

- **Délégués excusés :**

M. Jean-Luc SOULAT - M. Cyril DEMOLIS - M. Daniel RAPHOZ – M. Hubert BERTRAND – Mme Isabelle HENNIQUAU - Mme Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI - Régis PETIT – M. Claude MANILLIER – M. Florent BENOIT - M. Stéphane VALLI - M. Philippe MONET – M. Yves MASSAROTTI - M. Denis LINGLIN – Mme Annick GROSROYAT – Mme Marie-Pierre BERTHIER - M. Christophe SONGEON – M. Yves CHEMINAL – M. Alain LETESSIER - M. Eddi ETIENNE – M. Michel MERMIN – M. Christophe ARMINJON – M. Bernard BOCCARD

FRENCH TECH DU GENEVOIS FRANÇAIS : BILAN 2023 ET ADOPTION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2024

Vu la délibération n° CS2021-28 du Comité syndical du 24 septembre 2021 approuvant la convention de partenariat avec l'association French Tech du Genevois français ;

Vu la délibération n° CS2022-43 du Comité syndical du 30 septembre 2022 approuvant l'avenant à la convention de partenariat avec l'association French Tech du Genevois français ;

Considérant que l'initiative French Tech, lancée en 2013 par le Gouvernement, a pour objectif de constituer un « écosystème » national favorable à la création et au développement d'entreprises innovantes, à forte valeur ajoutée, à forte croissance et orientées à l'internationale ;

Considérant que la French Tech s'appuie sur 16 Capitales, dont la French Tech Alpes, et sur les Communautés d'entrepreneurs ;

Au sein de la French Tech Alpes, la Communauté French Tech Alpes du Genevois français s'est constituée en association loi 1901 le 03 septembre 2021. Elle a pour objectif de mettre en réseau les acteurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation afin de favoriser le développement des entrepreneurs, plus particulièrement l'émergence de start-ups. Elle s'appuie sur les lieux « totem » qui accompagnent, hébergent et favorisent l'expérimentation et l'innovation auprès de ces dernières.

Le Pôle métropolitain du Genevois français a initié une politique de développement économique depuis novembre 2013. Il s'agit de construire un territoire durable et compétitif dans le Grand Genève et en Auvergne - Rhône-Alpes, impliquant les acteurs économiques privés et publics concernés. Dans ce cadre, le Pôle métropolitain souhaite soutenir les activités de la French Tech Alpes du Genevois français, afin :

- D'inscrire son action dans la dynamique régionale, nationale et internationale du Réseau French Tech et donc aussi dans le cadre de l'agglomération transfrontalière du Grand Genève ;
- De favoriser la création de valeur ajoutée et l'innovation dans le Genevois français et de faire de la transition écologique un fil directeur en matière d'innovation ;
- D'assurer une gouvernance partagée entre entrepreneurs – collectivités et acteurs économiques du Genevois français sur le sujet de l'entrepreneuriat innovant ;
- De mobiliser et d'impliquer les 6 lieux totems de l'innovation du Genevois français : Pôle entrepreneuriat du Pays de Gex-Innogex, Station A-Archparc ; Puls ; Innovales-Innolab ; Delta-CRIC : L'Échappée – Faucigny-Mont-Blanc Développement.

Le partenariat déjà engagé entre le Pôle métropolitain et l'association French Tech Alpes du Genevois français a permis l'animation d'une dizaine d'événements locaux dans les différents lieux totems de l'entrepreneuriat du Genevois français au cours de l'année 2023.

La French Tech Alpes du Genevois français a également participé aux événements métropolitains : « Boost Challenge » dans le cadre de Grand Forma afin de favoriser l'entrepreneuriat étudiant, les Rencontres de la Création d'Entreprise, le Forum d'Affaires Franco-suisse, le Forum de l'économie circulaire France-Suisse. La communauté a également coconstruit des opérations nouvelles, notamment d'accompagnement des entrepreneurs à la levée de fonds, l'une des spécificités du réseau French Tech.

Au regard de ce bilan, il est proposé d'adopter une nouvelle convention de partenariat pour l'année 2024, afin de soutenir le développement de l'association French Tech du Genevois français et l'animation d'événements dans les différents lieux totems de l'innovation du Genevois français.

Aussi, il est proposé de soutenir les actions de l'association French Tech du Genevois français pour l'année 2024 à hauteur de 55 000 €, via une convention financière et d'objectifs annexée à la présente délibération.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet de convention de partenariat et de financement avec la French Tech Alpes du Genevois français portant sur l'année 2024, ci-annexé à la présente délibération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président du Pôle métropolitain du Genevois français à la signer, ainsi que les différents documents y afférant ;
- **AUTORISE** le versement d'une subvention de 55 000 € à l'association French Tech Alpes du Genevois français pour cette période d'une année selon les modalités fixées dans le projet de convention annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 13/02/2024

Publié ou notifié le 13/02/2024

Le Président,
Christian DUPESSEY

